

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond qui se tenait le lundi 2 juin, 1980, au Motel Le Dauphin, à 18h30.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Le président demande à Monsieur Ferdinand Smith de bien vouloir venir réciter la prière d'ouverture:

"Invoquons le Seigneur pour tous les administrateurs, gérants et chefs d'entreprises afin qu'ils administrent les biens qu'on leur confie avec diligence et intégrité; prions aussi le Seigneur pour les hommes d'affaires, les financiers, ceux qui assument la responsabilité redoutable de l'argent afin qu'ils veillent au développement harmonieux de l'économie pour le plus grand bien de leurs frères. AMEN."

MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'assister en si grand nombre à ce souper. En tant que président pour le terme 1979-80 de notre Mouvement "La Chambre de Commerce du Comté de Drummond", il me fait plaisir d'ouvrir officiellement cette assemblée annuelle qui se trouve la dernière activité de mon mandat.

PRESENTATION DE LA TABLE D'HONNEUR

Il me fait plaisir de vous présenter les personnes suivantes de la table d'honneur:

M. Jacques Sigouin, Vice-président;
M. Michel Letendre, échevin de Drummondville-Sud représentant du maire Me Gille Gagnon;
M. Philippe Bernier, Maire de Drummondville;
M. Jean-Guy Guilbault, Président
M. Michel Clair, Député à l'Assemblée Nationale et Ministre du Revenu;
Me Roger Blais, Directeur C.C.C.D.

Vous avez sans doute remarqué l'absence de notre Député/Ministre Monsieur Yvon Pinard qui, pour des raisons incontrôlables lui font manquer pour la première fois une de nos assemblées annuelles. Nous recevions de sa part un télégramme.

A 15h15 cet après-midi, le Préfet du Comté de Drummond, Monsieur Jérôme Lampron s'excusa de ne pouvoir assister au souper dû au fait que le Conseil de Notre-Dame du Bon Conseil avait une réunion des plus importantes ce soir.

APPROBATION DES MINUTES DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE TENUE LE 30 MAI 1979

Comme tous les membres présents ont reçu par le biais de notre Journal "Commerce Drummond", le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond qui se tenait le mercredi, 30 mai, 1979, à l'Hôtel Motel Le Dauphin, considérant que vous avez dû en prendre connaissance, lequel est jugé conforme à la réalité, je demanderais si quelqu'un dans la salle veut en proposer l'adoption. Proposé par Monsieur Ghislain Pelletier appuyé par Monsieur Gilles Camirand.

MESSAGE DU PRESIDENT ET RAPPORT DES ACTIVITES DE LA CHAMBRE

La Chambre de Commerce est heureuse de vous présenter aujourd'hui son rapport annuel.

Elle est l'une des plus importantes Chambres du Québec avec ses 425 membres. Elle est membre de la Chambre de Commerce de la Province de Québec et de la Chambre de Commerce du Canada.

Elle participe au Conseil Régional de Développement de la région 04, à la table de concertation du Développement Economique de Drummondville et à la Corporation du Bureau du Tourisme et des Congrès du Centre du Québec, du Manoir et Domaine Trent Inc., du Village Québécois d'Antan Inc., de la

Société Historique du Centre du Québec, des Artistes de Chez-Nous Drummondville Inc.

La Chambre de Commerce est aussi responsable par l'un de ses ex-présidents, Dr. André Allaire, du Comité d'Assainissement Régional de la Rivière Saint-François.

Elle a participé aux concertations publiques et privées sur le zonage agricole, a mis sur pied un colloque sur la promotion économique et de concert avec les municipalités, a procédé à une étude de la loi 125 concernant l'aménagement du territoire et les nouvelles structures de gouvernement régional.

La Chambre a de plus regroupé des intervenants de l'U.P.A., de Syndicats de producteurs, des représentants des Ministères Fédéral et Provincial de l'Agriculture dans le but de promouvoir et réaliser l'aménagement d'un encan multifonctionnel, le développement de l'exposition et la mise en marché des produits agricoles grâce à un réaménagement de la place du marché à Drummondville.

Dans cette même veine, la Chambre de Commerce a confié à un groupe d'études et de recherches, l'inventaire et l'estimation des possibilités horticoles de nos terres arables.

On aura compris que la Chambre n'est pas un organisme gouvernemental ou municipal et n'entend pas se substituer aux législateurs ou aux administrateurs publics élus démocratiquement.

Elle demeure une structure d'accueil et de coordination, les efforts bénévoles de tous ceux qui croient en la démocratie de participation et à notre système de liberté d'expression et d'entreprise.

Nos 17 comités sont autant de structures qui permettent à des hommes d'affaires, à des professionnels et à tout citoyen membre de s'ex-

primer, de conduire des projets vers une structure d'accueil et de contribuer au développement socio-économique de son milieu.

Bien entendu, chacun reste libre de ses opinions, particulièrement de ses opinions politiques. La Chambre accueille les citoyens qui au-delà des lignes de partis, savent se préoccuper d'abord du développement de leur milieu et collaborer avec tous les pouvoirs et les hommes publics en place.

C'est sans doute pour cette raison que dans tous les pays et même les pays socialistes, toutes les autorités font une grande place aux Chambres de Commerce.

Dans les mains de citoyens responsables, une Chambre de Commerce est partout considérée comme un rouage essentiel à la promotion économique et sociale.

Ce besoin de liberté d'action exige évidemment une autonomie financière et une pleine liberté de gestion.

Les Chambres de Commerce pour être bien organisées et être des interlocuteurs valables, ont besoin de ressources humaines et financières. C'est pourquoi nous sollicitons annuellement les contributions personnelles des citoyens et celles des corps publics. Nous sommes heureux de saluer ici et de reconnaître l'ouverture d'esprit et le civisme des membres du Conseil de la Cité de Drummondville qui, reconnaissant la nécessité d'un organisme tel la Chambre de Commerce, assume financièrement la plus grande part du rouage administratif.

Cependant, les membres du Conseil d'Administration tiennent à élargir cette base de financement et de participation à la grandeur du Comté de Drummond; c'est la seule façon de représenter tous les citoyens et tous les organismes de cette entité administrative qu'est le Comté appelé par l'initiative du législateur à une nouvelle vocation plus moderne et plus dynamique.

Les discussions autour de la loi du zonage agricole et la promotion de l'industrie agro-alimentaire sont des exemples qui illustrent bien cette nécessité de déborder les limites de Drummondville au moment même où nous tentons de faire de cette ville morcelée, une véritable capitale régionale dont l'importance officielle au point de vue population forcera le législateur à y implanter tous les services publics surtout en éducation et en services de santé et d'hébergement.

Il importe de souligner en terminant que planifier et organiser le développement d'une ville et d'une région demande une concertation soutenue de tous les intérêts.

C'est le but ultime de la Chambre de Commerce et durant ce terme, nous espérons avoir contribué efficacement à cette vocation. On se rappellera que grâce à nos représentations efficaces et surtout au moment propice, nous avons pu avec l'aide de notre Député/Ministre conserver le territoire électoral du Comté de Drummond intact et faire en sorte de garder le Parc des Voltigeurs et le Village Québécois d'Antan Inc. qui deviendront pour nous, pour des raisons historiques, des éléments de notre patrimoine.

De plus, permettez-moi d'exprimer mes remerciements à tous ceux qui de près ou de loin au cours de mon mandat m'ont secondé et par le fait même, appuyé le Mouvement Chambre de Commerce du Comté de Drummond. Je pense en particulier au moment de vous soumettre ce Mémoire annuel

à vous souligner que l'excellence des résultats obtenus est la conséquence d'un travail d'équipe de tous et chacun et personnellement à Messieurs René Blanchard ainsi qu'à son successeur Majella Croteau au poste de directeur-gérant de même qu'à Madame Gisèle Jones au poste de secrétaire qui ont été des proches collaborateurs dans l'élaboration et le suivi de nos politiques qui sont adaptées aux besoins de la communauté dans laquelle nous évoluons.

PRESENTATION DU MEMOIRE ANNUEL

Cet après-midi, une présentation officielle était faite aux autorités de la Cité de Drummondville et maintenant, j'aimerais au nom de notre Mouvement en présenter une copie à Monsieur Michel Clair.

Monsieur Clair remercie le président et assure ce dernier, comme à chaque année, que ce sera un de ses documents de chevet.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur Maurice Richard, C.A., de la Firme Verrier, Richard, Hébert, Béliveau, Paquin & Associés, responsable de la vérification comptable et de l'audition des livres de la Chambre présente et commente le rapport financier. L'état des revenus et dépenses pour l'année terminée au 30 avril, 1980, démontre un excédent net des revenus sur les dépenses de \$2,418.99.

Monsieur Maurice Sigouin propose l'adoption du rapport financier et est appuyé par Me Germain Jutras. Le rapport est adopté à l'unanimité.

NOMINATION DES VERIFICATEURS POUR LE TERME 1979-80

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy St-Roch appuyé par Monsieur René Blanchard que la firme comptable Verrier, Richard, Hébert, Béliveau, Paquin et Associés soit retenue comme vérificateur pour le prochain terme. Adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DES CONFERENCIERS

Encore cette année, nous avons le bonheur d'avoir comme conférenciers de marque, Monsieur Philippe Bernier, Maire de Drummondville et Monsieur Michel Clair, député à l'Assemblée Nationale et Ministre du Revenu. Leur présentation n'est pas requise étant des personnages qui oeuvrent depuis de nombreuses années au sein de notre population.

ALLOCUTION PAR SON HONNEUR LE MAIRE DE DRUMMONDVILLE, MONSIEUR PHILIPPE BERNIER

Mes premières paroles s'adresseront aux dirigeants de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond qui, cette année encore, me font l'honneur d'accéder à cette tribune pour vous entretenir de l'activité économique de notre Cité.

Drummondville continue, j'en ai la conviction profonde, d'évoluer et de se développer à un rythme avantageusement comparable aux autres villes du Québec.

L'exercice financier 1979 qui prévoyait des dépenses administratives de 9 millions de dollars s'est soldé par un surplus de revenus de \$237,000.00 sur les dépenses.

Vous pourrez soupçonner que les administrateurs municipaux ont fait un effort spécial à cause des élections qui ont remplacé les 9 membres du Conseil précédent sur leurs sièges pour une autre période de 4 ans.

Je puis vous affirmer que vous auriez tort d'interpréter ces résultats de cette façon puisque l'administration municipale de Drummondville n'a pas connu de déficit d'opération depuis 1967.

C'est un record dont je suis très fier et il me fait plaisir de partager ces succès avec tous mes collègues du Conseil et nos officiers municipaux qui administrent la chose publique d'une façon sérieuse sans pour autant diminuer la qualité des services dispensés à notre population.

Vous vous rappelez qu'en 1978, Drummondville avait établi un record au niveau des investissements immobiliers, à savoir près de \$21,000,000.00. En 1979, nous avons presque atteint ce chiffre avec un peu plus de \$20,000,000.00.

Au niveau du développement industriel, la conjoncture économique a quelque peu ralenti nos élans. Cependant, la Cie Ralston Purina a débuté un projet intéressant qui devrait démarrer ses activités au cours des prochains mois.

Dans le secteur du textile, la situation s'est grandement améliorée avec les investissements considérables de Celanese et de Dominion Textile.

Plusieurs industries oeuvrant dans d'autres secteurs d'activités, ont accusé des progrès remarquables et quelques-unes sont venues remplir tous nos locaux industriels disponibles, si bien que des investisseurs se sont lancés avec succès dans la location de motels industriels qui sont déjà insuffisants.

Depuis que j'ai l'honneur d'être le maire de Drummondville, je n'ai jamais cessé de prôner le regroupement avec nos municipalités voisines pour accroître notre prestige et mettre en

commun notre potentiel de développement. Une étude entreprise en 1978 se poursuit très sérieusement et il semble que nous approchons de notre objectif puisqu'à Drummondville-Sud, des comités très actifs nous promettent des rapports pour le mois prochain.

L'occasion m'apparaît favorable pour féliciter les membres du Conseil de Drummondville-Sud pour avoir accepté de dialoguer dans un climat de confiance réciproque qui nous permettra bientôt, je le souhaite ardemment, d'agrandir le territoire de notre Cité et de travailler ensemble à notre épanouissement collectif.

Je pourrais élaborer longuement sur l'administration municipale, sur les projets en cours et nos objectifs à long terme puisque nous avons un plan triennal que nous revisons sérieusement chaque année pour l'ajuster aux besoins qui nous apparaissent correspondre aux aspirations de ceux et celles qui nous ont accordé leur confiance pour administrer le produit de leurs taxes.

Sachant que de plus en plus de milliers de citoyens assistent aux séances de leur Conseil par le biais de la télévision; que d'autres profitent de l'information qui leur est fournie par les médias d'information ou par le service municipal d'information, je n'insisterai pas davantage afin de laisser à d'autres invités la chance de vous livrer leur message.

En terminant, je voudrais vous dire que j'apprécie grandement l'invitation qui m'a été faite de m'adresser à un auditoire aussi prestigieux, composé de personnes actives et intéressées à la chose publique.

ALLOCUTION DE MONSIEUR MICHEL CLAIR, DEPUTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE
ET MINISTRE DU REVENU

Il a voulu rassurer la population en disant qu'il était plus que

jamais disposé à travailler au développement de son comté et il a surtout insisté sur le fait que sa collaboration était offerte à tous, peu importe la position prise par chacun lors du récent débat référendaire.

Monsieur Clair a profité de la tribune qui lui était offerte pour expliquer son rôle en tant que Ministre du Revenu et a même offert en primeur à son auditoire certaines modifications prises par son Ministère afin de rapprocher le citoyen avec ce service gouvernemental.

Le député/ministre a cependant orienté le gros de son discours sur une rétrospective des réalisations gouvernementales auxquelles il a contribué au cours de la dernière année et pour mettre en relief quelques autres projets à atteindre.

Après ces exposés, le président remercia très sincèrement les deux conférenciers de marque.

RAPPORT DU COMITE DE MISES EN NOMINATION

Monsieur Charles Hébert fait la lecture du rapport du Comité de Mises en Nomination et présente les candidats élus:

Président	M. Jacques Sigouin
Vice-président	Me Roger Blais
1er directeur	M. Ferdinand Smith
2e directeur	Me Jean-Claude Baril
Directeur-gérant	M. W. Majella Croteau
Président ex-officio	M. Jean-Guy Guilbault

Directeurs:	Me Jean Prince
	M. Luc Audet, Ing. et Agr.
	M. André Paquin, C.A.
	M. Michel Thibodeau, Ing.
	Me Gaëtan Ratté
	M. Robert Savoie, Ing.

Membres de l'Exécutif

Aucune autre candidature n'ayant été reçue par le secrétaire d'élection, il est proposé par Monsieur Jacques Mailhot appuyé par Monsieur Gaston Morin que les personnes désignées par le comité de mises en nomination soient élues aux différents postes du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond pour le prochain terme.

Monsieur Jean-Guy Guilbault invite le nouveau président, Monsieur Jacques Sigouin et le vice-président, Me Roger Blais à s'approcher pour l'assermentation par le premier magistrat de la Cité de Drummondville, Monsieur le Maire Philippe Bernier.

TRANSMISSION DES POUVOIRS

Monsieur Jean-Guy Guilbault demande au nouveau président, Monsieur Jacques Sigouin de prendre en charge cette assemblée.

ALLOCUTION DU NOUVEAU PRESIDENT

Messieurs de la table d'honneur

Chers amis et membres de la Chambre de Commerce

Je vous sais gré du geste de confiance que vous me témoignez ce soir. Cette confiance et ces responsabilités que vous me confiez ne pouvaient en aucune façon reposer sur les épaules d'un seul homme; au contraire, notre organisme a su se doter au cours des années d'une structure organisationnelle à l'intérieur de laquelle hommes et femmes peuvent s'associer et y travailler.

Je ne pourrais jamais insister autant sur l'essentialité de votre participation aux activités de votre Chambre de Commerce; vous possédez un organisme qui de par ses statuts et ses objectifs touche

à de multiples facettes du développement régional; vous avez le devoir et l'obligation d'y participer et d'en prendre le pouls.

Je vous invite donc à faire part soit au secrétariat de la Chambre ou aux membres de votre Conseil d'Administration de votre intérêt et soyez assurés que nous ferons en sorte de vous insérer à l'intérieur de l'un de nos nombreux comités.

La nouvelle année qui débute à votre Chambre sera somme toute, une année où d'une part, on apportera le suivi aux recommandations des différents comités de l'an dernier et on fixera les objectifs de la nouvelle année et on innovera entre autre en modifiant le rôle et les tâches de l'Exécutif. En effet, dans le but d'associer plus étroitement les membres de votre Exécutif à la prise de décision, chacun des membres sera responsable d'un groupe de comités; il participera à leur réunion et fera rapport à l'Exécutif. De plus, les tâches normalement dévolues au président, surtout celles à caractère représentatives, seront partagées par les membres de l'Exécutif; cette façon de procéder permettra d'une part à votre président d'utiliser son temps d'une façon plus rationnelle et donnera aux membres de l'Exécutif une expérience intéressante qui leur sera utile lors de leur année de présidence.

Si vous me le permettez avant d'enchaîner sur la présentation des comités et de leurs responsables, j'aimerais ici souligner la présence de personnes qui me sont chères: mon épouse, ma mère et mon père. Ce dernier, comme vous le savez, a occupé tout comme moi le fauteuil de la présidence de votre Chambre et a fait en sorte comme plusieurs autres de créer un dynamisme à nul autre pareil dont le souffle me permet ce soir de m'engager à vous servir, à lui et ses semblables, ma profonde gratitude.

Cette gratitude et ces hommages vont aussi à Jean-Guy Guilbault et je cite: "La plus grande plaie sociale est l'immobilisme; c'est l'homme public, le fonctionnaire, l'industriel et le commerçant, le professionnel qui est content de son sort, qui devient rond de cuir et qui oublie que progresser c'est vivre et que faire progresser les autres, améliorer la situation est le devoir de ceux qui sont en place".

Cet extrait du message de Jean-Guy Guilbault nous caractérise assez bien ce qu'est Jean-Guy et ce que fut son année comme président à notre Chambre de Commerce.

Possédant un dynamisme d'action provoquant les tenants mêmes de l'immobilisme, il a su créer au cours de l'année un esprit de travail incroyable à toute l'équipe l'entourant, saccadant lui-même la mesure à un rythme rigoureux, ne comptant ni les heures ni la fatigue, associant ainsi la parole à l'acte.

Dès le départ, par la création d'une équipe représentative du milieu régional, par son implication personnelle au niveau des différents comités, par son sens de leadership et l'acceptation du compromis il a su animer la Chambre d'un esprit de combativité et de travail bien fait.

Il est certes quant à moi, après l'avoir cotoyé depuis quelques années, un bâtisseur et un grand drummondvillois.

L'une des grandes qualités qui m'a le plus fasciné chez Jean-Guy est le respect de l'autre, de ses idées, de son évolution personnelle; chacun sait qu'on tente de se réaliser le plus possible à l'intérieur de son temps d'homme et qu'il est logique que les autres tendent à respecter cette valorisation personnelle; comme je le mentionnai précédemment, Jean-Guy croit en l'homme et respecte intégralement chaque potentiel humain. Pour tout cela et plus encore, Jean-Guy, nous te rendons hommage ce soir.

Il serait certes facile de croire que parce que c'est la coutume, force nous oblige à rendre hommage au président sortant de charge; certes, c'est la coutume, c'est la tradition et quoi de plus éloquent qu'une tradition. Les traditions sont l'âme d'un peuple, sa raison de vivre, la base de sa pyramide.

A la Chambre de Commerce, cette pyramide est déjà vieille de près de 80 ans et c'est avec des hommes comme Jean-Guy qui ont façonné sa base et son sommet que nous devons saluer dignement les efforts de bâtisseurs d'un des nôtres; Jean-Guy fait partie de cette lignée d'homme qui façonne et oriente le développement de notre région.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, il me fait plaisir en votre nom de souligner l'année de présidence de Jean-Guy Guilbault en lui remettant une plaque, gage de notre appréciation et de notre amitié.

PRESENTATION D'UNE PLAQUE-SOUVENIR

Le président en profite pour remettre à Monsieur Jean-Guy Guilbault, une plaque-souvenir sur laquelle on peut lire:

"HOMMAGE A MONSIEUR JEAN-GUY GUILBAULT, PRESIDENT 1979-80
LA CHAMBRE DE COMMERCE DU COMTE DE DRUMMOND - MAI 1980".

Maintenant, il me fait plaisir de vous livrer les noms des responsables des différents comités:

Me Roger Blais

Comité du Centre des Congrès
Multifonctionnel et délégué au
Bureau du Tourisme et des Congrès
du Centre du Québec

M. Ferdinand Smith

Conférenciers, hommes d'affaires
du mois, comité de développement
centre-ville

Me Jean-Claude Baril
M. Jean-Guy Guilbault
Me Jean Prince
M. Luc Audet, Ing. et Agr.
M. André Paquin, C.A.

M. Michel Thibodeau, Ing.

Me Gaëtan Ratté
M. Robert Savoie, Ing.

M. Grégoire Mercure
M. Michel Lapierre
M. Clément Riendeau
Mme Pierrette Morin
Co-présidente

M. Jacques Vincent
Co-présidente

M. Richard Vadnais
M. Claude Verrier

M. Yvon Robillard
Frère René Desrosiers
Mme Huguette Camirand

M. Gérald Ruel, Ing.
Me Gérard Fradet

Comité Plein Air et Loisirs
Co-président du Comité de recrutement, responsable du tournoi de golf

Comité de Recherches Economiques
Comité de l'Agriculture

Comité des Affaires Sociales,
responsable budget de la Chambre

Comité des Affaires Municipales et
Gouvernementales

Comité des Affaires Commerciales

Comité de l'Assainissement du Bassin
de la Rivière St-François

Comité Industriel et P.M.E.

Comité de l'Aéroport

Comité des Sports

Comité de Recrutement

Comité de Recrutement

Comité sur la loi d'aménagement 125
Comité Touristique culturel et nouveaux
projets à caractère de tourisme
culturel

Délégué au C.R.D.-04

Société Historique du Centre du Québec
Association des Artistes de Chez-Nous
(Drummondville) Inc.

Le Village Québécois d'Antan Inc.

Manoir et Domaine Trent Inc.

Avant de terminer l'assemblée, le président en profita pour lancer une invitation pour notre tournoi de golf annuel qui se tiendra le mercredi 9 juillet 1980.

De plus, il souligne aux membres présents que chacun d'eux recevra une copie du Mémoire lors du renouvellement de la cotisation.

L'ASSEMBLEE EST LEVEE A 21h15 SUR PROPOSITION DE MONSIEUR GILLES CAMIRAND APPUYE PAR MONSIEUR OSCAR PAQUETTE.



Jean-Guy Guilbault
Président de l'assemblée



W. Majella Croteau
Secrétaire de l'assemblée

Réunion du Conseil Exécutif de la Chambre de Commerce qui se tenait le jeudi 19 juin, 1980, à 7h45, au Manoir Drummond.

Étaient présents: MM. Roger Blais, Ferdinand Smith, Jean-Guy Guilbault, Jean-Claude Baril, Jacques Sigouin préside l'assemblée et W. M. Croteau agit à titre de secrétaire.

MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT

Il remercie tous les membres présents qui ont bien voulu travailler cette année au niveau de l'Exécutif; il faudra apporter du suivi au travail débuté antérieurement et de plus, voir à suivre de près les comités en action qui seront en fonction lors de ce terme 1980-81.

Je suis très heureux que vous vous soyez associés à moi pour faire de cette année, une année de réalisations.

1. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

En mentionnant que nous le laisserons ouvert afin de faciliter les discussions; proposé par Monsieur Ferdinand Smith appuyé par Me Jean-Claude Baril.

Nous passons à l'item 3 "ENGAGEMENT DU DIRECTEUR-GERANT"

Proposé par Me Roger Blais appuyé par Monsieur Ferdinand Smith que Monsieur W. Majella Croteau soit embauché aux mêmes termes et conditions salariales énumérés dans son contrat d'embauche daté du 18 février 1980.